



OFFRE D'EMPLOI - CDI **MUSICIEN.NE INTERVENANT.E**

Cours et volume horaire :

11h15 hebdomadaire, avec possibilités d'évolution.

Conditions à négocier, heures revalorisées à l'équivalence du coefficient 280.

Cours collectif d'éveil musical : 5 heures hebdomadaires

Les mercredis à l'école de musique . *(Un plus si le candidat est disponible un samedi matin sur deux pour des ateliers parents/bébé, sauf période vacances scolaires).*

Interventions musicales sous convention Municipale : 5,5 heures hebdomadaires

- Dans les locaux de l'école primaire, début des séances à partir de Janvier pour les maternelles et Novembre pour les élémentaires,
- De Septembre à Novembre, préparation des projets pédagogiques avec les écoles,
- Les jours de séances sont à convenir avec les écoles.

Coordination et préparation : 45min hebdomadaires

Profil du candidat.e :

- De préférence **détenteur du DUMI** ou avoir une **expérience significative** dans l'enseignement de la musique à destination de la petite enfance,
- Sait **travailler en équipe** et est **force de proposition**,
- Être **impliqué dans le projet** d'établissement de l'école,
- Disposé à mener des **projets artistiques transversaux** avec d'autres collaborateurs.

Informations & Contact :

- **Contrat à Durée Indéterminé.**
- Convention « **ECLAT** », *(anciennement animation).*
- Lieu : **EMSAC**, 65 Place Victor Hugo, **Saint André de Corcy** - 01390.
- Date de prise de poste : A partir du **1er septembre 2024.**
- Structure : Ecole de Musique de St André de Corcy (emsac.fr).
- **A 20 minutes en TER de la gare de Lyon Part Dieu.**
(Prise en charge possible à 50% du montant de l'abonnement, au prorata du nombre d'heure de cours).

Pour soumettre sa candidature:

Contactez Jean-Norvan Kaprielan en envoyant un mail à :
pedagogie@emsac.fr ou en appelant au **07.67.48.36.36**